

Contrôle des aires de rapaces en période de reproduction

Il vaut toujours mieux renoncer à un contrôle que de faire prendre un risque à la couvée. **Pas de contrôle en cas de froid, de pluie, de risque d'orage, de fort vent (chute de branches), de possibilité de dérangements multiples : randonnée pédestre, présence de bûcherons, forestiers, promeneurs...**

Il faut pour chaque contrôle, une carte précise ou un GPS, les notes prises lors de la découverte de l'aire, des jumelles ou -mieux encore- une longue-vue. On doit opter pour une tenue vestimentaire discrète et éviter l'arrivée en groupe.

Le premier contrôle (à partir du 15 mai pour les buses) a pour but de savoir si une reproduction est en cours, il faut :

1 - Retrouver l'arbre porteur (utiliser vos notes, rechercher à distance la marque laissée au pied lors de la recherche),

2 - Localiser l'aire (tourner discrètement autour de l'arbre à 60-80 pas et chercher une trouée dans le feuillage pour voir sans être vu),

3 - Rechercher les indices d'occupation du nid.

En cas de **cris d'alarme**, de **vol d'adulte**, de **recharge** (branches avec feuilles sur le nid), de **poussin(s) seul(s)**, de présence d'un **petit duvet accroché à l'aire**, de **fientes**, d'**absence d'adulte** -> **l'adulte a décollé, renoncer au contrôle.**

Si l'on voit l'adulte sur l'aire -> **observer de loin, puis quitter le site.**

Il sera possible, sans risque, bien caché dans un affût, de prendre du plaisir à observer les oiseaux, jeunes et adultes, plus tard lorsque les jeunes seront assez âgés.

Attention, une aire vide au premier contrôle peut être habitée plus tard par une espèce à reproduction tardive (voir tableau) ou en cas de ponte de remplacement.

Le second contrôle (début juin pour les buses et milans, fin juin pour l'autour, mi-juillet pour l'aigle botté et la bondrée) sert à confirmer le succès ou l'échec de la couvée, on peut alors :

1 - Déterminer l'espèce :

- observation directe des jeunes et (ou) des adultes,
 - contact sonore,
 - mues (plumes de l'adulte), reliefs de repas, fientes au sol.
- 2 - Dénombrer, si possible, les jeunes.

3 - Déterminer, si possible, la phase et le sexe de chaque jeune.

Il est parfois nécessaire d'effectuer des contrôles complémentaires en particulier pour l'aigle botté (difficile à observer) et la bondrée apivore (pas de fientes, nidification tardive) : attention, il est plus facile de prouver le succès que l'échec d'une couvée.

Il est important de noter les observations au fur et à mesure des contrôles pour éviter la perte de données et de renseigner le tableau « Bilan rapaces » avec soin pour contribuer à la connaissance et à la protection des espèces.

Le tableau ci-dessous donne à titre indicatif les périodes classiques des principales phases de la reproduction des rapaces, observées depuis 35 ans en forêt domaniale de Tronçais (03). Il permet d'adapter les dates de contrôles.

Certaines espèces peuvent étaler leur reproduction sur une période assez longue.

Espèces	Arrivée de migration	Installation	Ponte	Eclosion	Envol des jeunes
Aigle botté	Début avril	Début avril	30 avril	Début juin	Fin juillet
Autour des palombes	Sédentaire	Fin mars	10 avril	Mi-mai	Fin juin
Bondrée apivore	25 Avril	Début mai	Fin Mai	Fin juin	15 août
Busard cendré	15 Avril	Fin avril	Début mai	Début juin	Juillet
Busard Saint-Martin	Début avril	Mi-Avril	Début mai	Début juin	Début juillet
Buse variable	Sédentaire	Fin février	10 mars 25 mars	15 avril 10 mai	6 Juin 20 juin
Circaète Jean le blanc	15 Mars	Fin mars	15 avril	1er juin	10 août
Epervier d'Europe	Sédentaire	Fin avril	15-mai	15 20-juin	20 juillet
Faucon hobereau	1er mai	Mi-mai	Mi-juin	Mi-juillet	Fin août
Milan noir	Début mars	Mi-mars	Mi-avril	Mi-mai	Fin juin
Milan royal	Migr. partiel Début mars	Mi-mars	Mi-avril	Mi-mai	Fin juin
Cigogne noire	Fin février Début mars	Début mars	Fin mars	Début mai	Mi-juillet Début août

Pour un renseignement complémentaire, pour une aide, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes :

manudupont03@orange.fr

jean.fombonnat@wanadoo.fr

jeanjacqueslimoges@orange.fr

michel.agnes.rigoulet@wanadoo.fr

alainrocher@yahoo